

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

BÜFA Avantol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

Soap

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse/Fournisseur**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 917 44 22

No. Fax 031 / 917 44 20

Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 917 44 22

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Web: www.chemieag.ch

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

- P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en, sels de sodium

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en, sels de sodium**

No. CAS 68411-30-3
 No. EINECS 270-115-0
 Numéro d'enregistrement 01-2119489428-22-XXXX

Concentration	>=	10	<	25	%
Skin Irrit. 2		H315			
Eye Dam. 1		H318			
Acute Tox. 4		H302			
Aquatic Chronic 3		H412			

Isotridecanol, ethoxylated

No. CAS 69011-36-5
 No. EINECS 931-138-8
 Concentration >= 1 < 10 %
 Acute Tox. 4 H302
 Eye Dam. 1 H318

docusate sodique

No. CAS 577-11-7
 No. EINECS 209-406-4
 Numéro d'enregistrement 01-2119491296-29-XXXX

Concentration	>=	1	<	10	%
Skin Irrit. 2		H315			
Eye Dam. 1		H318			

acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique

No. CAS 37971-36-1
 No. EINECS 253-733-5
 Numéro d'enregistrement 01-2119436643-39-XXXX

Concentration	>=	1	<	10	%
Eye Irrit. 2		H319			
Met. Corr. 1		H290			

Alcohol C12-C14, ethoxylated (>2-5 EO)

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

No. CAS	68439-50-9
No. EINECS	500-213-3
Numéro d'enregistrement	01-2119487984-16-XXXX
Concentration	>= 0,1 < 1 %
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 3	H412

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****2,2'-(Ethylenedioxy)diéthanol**

Liste	SUVA		
Type	MAK		
Valeur	1000	mg/m ³	
Valeur limite à courte terme	2000	mg/m ³	

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSB; KGKT AN

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Directive 89/686/CEE du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,6	mm
Temps de pénétration		480	min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	jaune		
Odeur	odeur spécifique au produit		
valeur pH			
Valeur	6,5	à	7,5
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Densité			
Valeur	env.	1,07	kg/l
Hydrosolubilité			
Remarque	miscible		

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

Viscosité

Valeur	30	s
méthode	DIN 53211 4 mm	

9.2. Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	2.938	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

agents de surface anioniques

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

* BÜFA Avantol

Date de révision: 14.08.2019

8170030221

Version: 6 / CH

Master No. MA-211

Date d'impression: 14.02.20

agents de surface non ioniques

moins de 5 %:

phosphonates

Autres ingrédients

parfums

COV

COV (CH)	0	%
COV (CE)	2,06	%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.